

Communiqué de presse

Avec les 120 000 signataires, *Pas de zéro de conduite* exprime son analyse, ses convictions, ses demandes

21 mars 2005

Les initiateurs de l'appel « Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans » se situent pour la plupart dans le champ de la santé et de la petite enfance. Nombreux sont pédiatres, pédopsychiatres, psychologues, travaillant en service hospitalier de pédopsychiatrie, de pédiatrie, en maternité, dans les modes d'accueil, en protection maternelle et infantile, dans les centres médico-psychologiques (C.M.P), dans les centres d'aide médico-sociale précoce (C.A.M.S.P). Ils interviennent dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires de terrain, tant dans des dispositifs de prévention que de soins, auprès d'enfants et de familles qui rencontrent des difficultés sur le plan psychique, mais aussi sur celui d'autres déterminants des problèmes de santé. D'autres signataires sont universitaires issus des disciplines médicales et de sciences humaines.

Tous ont poursuivi en commun un double objectif en lançant cet appel :

- contester sur un plan scientifique l'approche réductionniste, déterministe et scientiste de l'expertise Inserm,
- dénoncer son utilisation détournée par des responsables politiques pour renforcer, en les médicalisant, les approches sécuritaires de problèmes éducatifs et sociaux.

C'est en ce sens que notre initiative ne constitue en aucune façon un nouvel épisode d'une supposée « querelle entre psy », mais traduit bien une démarche de refus d'une médicalisation du mal-être social et d'assignation à des normes qui traverse toute la société.

Des valeurs fondamentales de la société sont remises en cause. Les plus de 120 000 signataires qui nous ont rejoints ne s'y sont pas trompés, des dizaines de milliers de parents et citoyens, d'origine sociale et professionnelle très diverses s'en sont emparés. Ils se joignent à nous pour en appeler à un débat dans toute la société sur la prévention, la protection et les soins prodigués aux enfants.

Les initiateurs de l'appel, « Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans », avec l'ensemble des signataires, souhaitent rappeler les valeurs qu'ils défendent :

- Le refus du déterminisme : Tout ne se joue pas avant 3 ans ;
- Le refus du conditionnement : Un humain, adulte ou enfant n'est pas un organisme programmé et programmable ;
- Le refus de voir notre système médical de prise en charge de la petite enfance et de la santé mentale utilisé à des fins de surveillance et non plus seulement à des fins de soins ou de prévention ;
- Leur attachement au secret professionnel. Toute demande de partage de l'information sera étudiée avec une très grande attention ;
- Leur attachement à la conception prévenante de la prévention (et non prédictive) attentive aux familles ne remettant pas en cause la confiance envers les soignants.

Nous demandons aux pouvoirs publics, au nom des droits de l'Homme et des droits de l'enfant, et de l'indépendance professionnelle des acteurs de santé et de la petite enfance :

- de renoncer à faire figurer dans tout plan gouvernemental à venir sur la prévention de la délinquance (sphère de la justice) toute disposition qui envisagerait des politiques de détection d'enfants présentant une pathologie supposée (sphère de la santé) ;
- de renoncer aussi à toute disposition qui porterait atteinte au secret professionnel, comme l'institution d'un carnet de comportement ou l'obligation de partager des informations recueillies dans le cadre de l'exercice professionnel avec tout acteur, et notamment avec ceux intervenant dans d'autres sphères que celles de la santé ou de l'action sociale ;
- d'accorder à la prévention les moyens nécessaires pour qu'elle soit effective, en réponse aux demandes des familles et des professionnels ; et de prendre en compte l'ensemble des facteurs environnementaux qui influent sur le développement des enfants ;
- d'organiser une expertise pluridisciplinaire d'intérêt collectif sur la petite enfance considérant la santé psychique de l'enfant dans son environnement.

Nous demandons au directeur de l'Inserm :

- de soumettre le présent travail d'expertise collective, mené sous la responsabilité de l'Inserm, et portant sur « le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent », à une procédure de discussion, de lecture critique et de validation scientifique selon les procédures en vigueur dans le champ scientifique ;
- de garantir ainsi la rigueur des productions ayant le soutien de l'Inserm ;
- enfin, d'engager de nouvelles formes de recherche scientifique, prenant en compte « l'intérêt collectif », sur les thèmes relatifs aux différents aspects de souffrance psychique chez les enfants, associant l'ensemble des acteurs concernés.

Nous prendrons dans les jours qui viennent tous les contacts nécessaires pour faire part de nos analyses et porter nos demandes aux autorités concernées.

Nous organiserons au printemps un colloque pour mener le débat scientifique et de société que nous avons appelé de nos vœux.

Contact : contact@pasde0deconduite.ras.eu.org

Site internet : www.pasde0deconduite.ras.eu.org